

Le plastique, un paradoxe : une exposition à découvrir au CESE



La production de plastique
devrait être **multipliée par 2,5**
d'ici 2060.

(Source : OCDE)

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 07/06/2023

Saisine liée :

[VERS UN TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LA POLLUTION PAR LES PLASTIQUES : ENJEUX, OPTIONS, POSITIONS DE NÉGOCIATIONS](#)

L'urgence d'agir face à la pollution plastique

Alors que Paris accueille, du 29 mai au 3 juin 2023, la 2ème session de négociations pour l'élaboration du Traité international pour mettre fin à la pollution plastique, le CESE souhaite, à travers une exposition à découvrir sur les grilles du Conseil, rendre compte de l'urgence d'agir et contribuer aux négociations en cours.

L'exposition est à découvrir dès le 25 mai sur les grilles du Conseil, avenue Albert de Mun, Paris 16^{ème} arrondissement ou métro Iéna (ligne 9) ou Trocadéro (ligne 6).

Le paradoxe du plastique

Synonyme de progrès et de modernité pendant de nombreuses années, le plastique n'est pourtant pas si fantastique.

Troisième matériau le plus fabriqué au monde, il est omniprésent dans nos vies quotidiennes. La pollution plastique a envahi tous les milieux naturels : l'air, l'eau et les sols.

Alors que 81% des produits plastiques finissent en déchets en moins d'un an, la pollution plastique est une problématique planétaire croissante, qui exige une réponse urgente.

Un avis du CESE porteur de propositions concrètes

C'est dans ce contexte que le CESE a adopté en avril 2023 un [avis sur la pollution plastique](#) qui, en s'appuyant sur un état des lieux détaillé de la pollution plastique dans le monde, propose des solutions concrètes pour mettre fin à la pollution plastique d'ici 2040.

Rapporté par [Sabine Roux de Bézieux](#) (Groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et [Nathalie Van den Broeck](#) (Groupe Environnement et nature) au nom de la [Commission Affaires européennes et internationales](#), il a été adopté à l'unanimité en assemblée plénière le 11 avril 2023

Un traité international pour mettre fin à la pollution plastique

En mars 2022, 175 Etats ont adopté une résolution historique "Mettre fin à la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant". Cette résolution a ouvert la voie à la négociation d'un Traité international qui devrait voir le jour en 2024.

Alors que la première session de négociations du Traité a eu lieu en novembre 2022 en Uruguay, la France accueille à partir du 29 mai la deuxième session de négociations.

[En savoir plus sur le Traité international](#)

Une exposition au CESE pour prendre conscience de l'urgence d'agir

Dans la continuité de ses travaux, et alors que des négociations aux enjeux cruciaux se déroulent à Paris, le CESE propose depuis le 25 mai une exposition qui porte les constats et les préconisations de son avis voté en avril.

L'exposition est à découvrir les grilles du CESE de l'avenue Albert de Mun, avenue Albert de Mun, Paris 16^{ème} arrondissement ou métro Iéna (ligne 9) ou Trocadéro (ligne 6).